COVID19 - Informations relatives aux Formations et à la Vie Universitaire - 26 mars

Madame, Monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

En moins d'une semaine, suite à mon courrier du 23 mars dernier, les circonstances m'imposent de revenir vers vous de nouveau, afin de vous transmettre un certain nombre d'informations stabilisées relatives à l'adaptation de l'organisation des formations.

Au préalable, je veux que vous sachiez que même dans ces circonstances particulières l'ensemble des orientations générales de l'université en matière de formation sont discutées au préalable avec les assesseurs à la pédagogie. Ce travail de concertation a bien évidemment été mené pour la question des stages et vient d'être réalisé pour Parcoursup. Il le sera systématiquement sur chaque dossier avant que ne soient saisis, probablement à distance, les élus de la CFVU.

Concernant **la poursuite de notre activité de formation**, je vous rappelle que conformément au courrier adressé par le Président le 16 mars dernier, l'établissement s'attache à fixer le cadre général et les grands principes communs à tous, les composantes ayant la responsabilité de les décliner. Les contenus doivent naturellement être ajustés en fonction des contraintes et des ressources disponibles, en veillant à l'égalité de traitement entre les étudiants. Il faut éviter toute fracture pédagogique. Certaines composantes ont d'ores et déjà fait des choix dans ce cadre, par exemple en encadrant plus strictement les possibilités de stages ou le recours à certains outils numériques. Ces choix sont la traduction des adaptations que jugent nécessaire les composantes dans l'intérêt des étudiants.

Je tiens par ailleurs à préciser clairement qu'en aucune manière l'université ne demande et ne demandera pas une remontée ou un bilan des pratiques pédagogiques individuelles des collègues. En effet, les pratiques pédagogiques restent du domaine de l'opportunité de chaque enseignant, y compris durant cette période de crise sanitaire.

Pour les **examens**, je vous rappelle que les principes généraux pour les aménagements des Modalités de Contrôle de Connaissance et de Compétence (MCCC), et non des maquettes, doivent être transmis par vos assesseurs au plus tard le 6 avril. Une CFVU exceptionnelle sera organisée pour les examiner. Pour rappel, les maquettes 2019-2020 ne seront pas modifiées pour éviter tout travail inutile de la part des équipes pédagogiques et administratives. Le cas échéant, le nombre d'épreuves pourra être diminué : certaines MCCC pourront être neutralisées, à l'exception des stages. Ce travail demande, j'en suis consciente, une concertation avec les

équipes pédagogiques au niveau de chaque mention de Master et pour les trois années de Licences, afin de prendre en compte les impossibilités créées par la situation actuelle tout en veillant à garantir la valeur des diplômes.

Le **concours de la PACES** est reporté, vraisemblablement à partir de la troisième de juin. Une page d'information sera prochainement ouverte sur le site du MESRI pour préciser le nouveau calendrier et les nouvelles modalités d'organisation.

Les concours de recrutement de l'Éducation nationale (**Capes et Agrégations**) devraient avoir lieu, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, entre juin et juillet. Nous sommes en attente d'une communication spécifique dans les prochains jours.

Concernant **Parcoursup** et des modalités pour intégrer notre université l'année prochaine plusieurs points méritent d'être précisés : le calendrier, la modification du format de recrutement des candidats dans certaines formations sélectives, le fonctionnement des commissions d'examen des vœux et le paramétrage. L'ensemble de ces aspects est précisé dans la fiche ci-jointe.

Concernant **l'entrée en Master**, les modalités d'organisation sont en cours. Je reviendrai vers vous dans un prochain courrier.

Je tiens très sincèrement à vous remercier pour votre implication sur l'ensemble des dossiers en lien avec la formation et la vie universitaire. Malgré les circonstances exceptionnelles et les contraintes que vous rencontrez au quotidien, chacune, chacun s'efforce de faire au mieux en faveur du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Bien à vous,

Virginie LAVAL

Vice-Présidente en charge des formations

Présidente de la CFVU